

C.R. 5^e Congr. int. Sci. phon., Münster 1964, pp. 542-543
(S. Karger, Basel/New York 1965).

Le phonème, sa projection psycho-sensorielle, sa réponse psycho-motrice

Par A. TOMATIS, Paris

Le phonème est un produit de l'acte parlé.

Or, cet acte parlé est un acte moteur. Il répond à l'exécution d'un déterminisme qui a fait éclore dans les mécanismes complexes de l'élaboration du geste articulatoire tout un ensemble d'impulsions volontaires qui vont jusqu'à réaliser à la perfection ce qu'une représentation motrice a évoqué.

Un souci d'analyse prétend isoler ce phonème en une entité qui se voit dès lors accorder des critères physico-acoustiques qualitativement et quantitativement définis.

Pourtant, ce produit, aussi mouvant que la vie qui le crée, s'accommode fort peu du cadre formel et temporel dans lequel on le veut insérer et qui lui retire, par sa rigidité, toute raison d'exister.

Aussi, croyons-nous qu'il serait bon d'observer, vis-à-vis du langage, une attitude clinique qui veut, dans une sémiologie précise, mettre en évidence cette organisation interne corporelle d'où émane l'acte parlé. Avec ce recul, la distance d'observation devient suffisante pour que le corps en sa totalité apparaisse comme l'instrument du langage.

Mais quel instrument exceptionnel, qui sait traduire selon notre désir, en fonction de notre volonté, tel ou tel trait saillant d'une pensée qui nous habite, en des termes informationnels transmissibles à l'autre. Au surplus, cet instrument exceptionnel va non seulement nous permettre la communication avec autrui, mais aussi nous assurer la possibilité de contrôler cette coulée verbale, grâce à des affecteurs neurologiques qui éveillent notre conscience sur les qualités de l'acte ainsi élaboré.

En la circonstance, le corps parlant devient un moi objet du langage, obéissant et asservi en quelque sorte au moi pensant qui supervise notre ego.

Le langage, dès lors, apparaît comme émanant de l'acte moteur le plus élaboré et le mieux contrôlé que nous sachions réaliser. Mais déjà ce dernier fait appel à un acte cristallisé suivant une représentation antérieure, autrement dit elle se réfère à un acte mémorisé ou tout au moins retrouvé grâce à la mémorisation d'une «image motrice», afin qu'il puisse adhérer à tout moment au schéma verbal souhaité, nos affecteurs sensoriels en assurant le contrôle.

Le premier d'entre eux est l'oreille; ensuite le corps y participe en totalité, par la sensibilité cutanée.

Ces affecteurs ont deux rôles:

– en premier lieu, ils permettent de capter l'information verbale qui leur parvient de l'extérieur; à eux d'en apprécier et d'en dépouiller le codage;

– en deuxième lieu, ils rendent possible la régulation au cours de l'information émise pour l'extérieur, en direction de l'autre, vers autrui, en jouant le rôle de capteur auto-informateur.

En définitive, dans le jeu de notre mémorisation, notre système sensoriel seul a été sollicité à l'appel de l'image motrice venant de l'extérieur; on a joué de lui comme on joue d'un instrument, et, lors de la reproduction de la structure vocale désirée, les affecteurs se sont apprêtés à contrôler la même identité informative que celle qu'avait fait surgir chez eux la même excitation sensorielle.

Ainsi, tout élément quel qu'il soit, prélevé dans la chaîne parlée, et notamment le phonème que l'on veut isoler, se comporte comme un stimulus complexe qui détermine une image sensorielle et c'est à la recherche de cette image enclenchée par nos affecteurs que nous parvenons à réaliser notre acte moteur dont le but informationnel n'est, en tout premier lieu, que celui d'informer les sens de celui qui parle.

Adresse de l'auteur: Dr A. Tomatis, 78, av. Raymond-Poincaré, Paris 16^e (France).

Discussion

Francescato (Amsterdam) souligne la nécessité de contractes plus intimes entre les linguistes et les psychologues, physiologues, etc. Cette nécessité est démontrée par l'usage du mot «phonème», du reste défini dès le commencement, dont a fait usage M. Tomatis, et qui ne correspond pas à la terminologie des linguistes.

Pohl (Bruxelles): Comme pour la plupart d'entre vous, la communication de M. Tomatis a été une révélation, mais je ne peux cacher que j'ai été choqué par le mot *phonème*.

Les mots *sons* et *allophones* ne conviennent peut-être pas non plus parfaitement pour désigner le tronçon de la chaîne parlée auquel songe M. Tomatis. Le son, par exemple, peut désigner autre chose qu'un élément du langage. Je me demande si on ne peut pas se mettre d'accord en se servant d'un mot qui existe, mais qui est peut-être pas encore très répandu, celui de *phonète*.